

I Participants:

Présents: Jean Hervé Peurière, Lydie Faye, Thierry Meunier, Viviane Brunet, Nicole Chauv, Michelle Vasseur, Sandy Goutorbe, Aurelien Allard, Quentin Ossedat, Dominique Michalet, Philippe Roux, Bruno Pilonchery, Jean Louis Fournoux, Guy Farget, Michel Chauv.

II Points abordés:**1 Installation du nouveau Conseil issu de l'élection du 15 mars 2020**

Cette première réunion du nouveau Conseil Municipal a eu lieu à la salle des fêtes et à huis clos afin de respecter les consignes COVID 19. Les 15 conseillers nouvellement élus étaient présents, à savoir: Viviane Brunet, Nicole Chauv, Lydie Faye, Michelle Vasseur, Sandy Goutorbe, Aurelien Allard, Quentin Ossedat, Dominique Michalet, Philippe Roux, Thierry Meunier, Bruno Pilonchery, Jean Louis Fournoux, Guy Farget, Jean Hervé Peurière, Michel Chauv.

Sous la présidence de Guy Farget, doyen de l'assemblée, il a été procédé à l'élection du maire. Un seul candidat s'est déclaré: Jean Hervé Peurière.

Résultat du vote: Jean Hervé Peurière: 14 voix, 1 bulletin blanc.

Jean Hervé Peurière est proclamé maire de la commune de Les Salles.

Ensuite le maire nouvellement élu a sollicité l'assemblée afin de déterminer le nombre d'adjoints à désigner. Avec 15 conseillers, il est possible d'avoir 3 ou 4 adjoints. L'assemblée choisie à l'unanimité de désigner 4 adjoints.

Vote pour le poste de 1er adjoint: Un seul candidat s'est déclaré: Michel Chauv.

Résultat du vote: Michel Chauv: 14 voix, 1 bulletin blanc.

Michel Chauv est proclamé 1er adjoint de la commune de Les Salles.

Vote pour le poste de 2ème adjoint: Un seul candidat s'est déclaré: Lydie Faye.

Résultat du vote: Lydie Faye: 14 voix, 1 bulletin blanc.

Lydie Faye est proclamée 2ème adjointe de la commune de Les Salles.

Vote pour le poste de 3ème adjoint: Un seul candidat s'est déclaré: Thierry Meunier.

Résultat du vote: Thierry Meunier: 14 voix, 1 bulletin blanc.

Thierry Meunier est proclamé 3ème adjoint de la commune de Les Salles.

Vote pour le poste de 4ème adjoint: Deux candidats se sont déclarés: Sandy Goutorbe et Guy Farget.

Résultat du vote: Sandy Goutorbe: 13 voix, Guy Farget: 1 voix, 1 bulletin blanc.

Sandy Goutorbe est proclamée 4ème adjointe de la commune de Les Salles.

Les membres des commissions et délégations seront désignés lors du prochain conseil municipal qui aura lieu le 5 juin. Néanmoins le conseil a procédé à la désignation des représentants au SIEL (Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Loire).

Michel Chauv a été nommé délégué, Guy Farget suppléant.

Les délégués intercommunaux au sein de la CCPU (Communauté de Communes du Pays d'Urfé) sont Jean Hervé Peurière et Michel Chauv.

Il est demandé à chaque conseiller de lire attentivement la charte de l'élu. (document Pdf ci-joint)

2 Examen des loyers des professionnels impactés par la pandémie COVID 19

La municipalité a décidé d'accorder une réduction de loyer afin d'aider les professionnels locataires de bâtiments communaux qui ont connu des difficultés dans l'exercice de leur activité durant la période de confinement COVID 19.

A l'unanimité, le conseil décide d'octroyer:

- une réduction de 3 mois de loyer pour la cabinet de kiné, le salon de bien-être et le salon de coiffure.

- une réduction de 1 mois de loyer au cabinet d'infirmières et au cabinet medical. (ces professionnels ayant malgré tout pu poursuivre leur activité durant le confinement)

Le cas du Domaine de La Plagnette sera examiné dès que l'activité aura pu reprendre.

3 Nouveau calendrier de consultation pour le projet de local commercial

L'appel d'offre initialement prévu a du être repoussé suite à la période de confinement. Le nouvel Appel d'Offres a été publié le 18 mai 2020.

La date de cloture est le 15 juin midi, et le rapport d'analyse sera remis par l'architecte et l'AMO le 29 juin en mairie.

Le démarrage des travaux est prévu le 25 septembre pour une fin de chantier aux alentours de fin avril 2021.

Les délais initiaux se trouvent rallongés du fait de nouvelles contraintes COVID 19 interdisant la présence simultanée de plusieurs entreprises sur le chantier.

4 Validation du contrat de Guillaume Goutey

La période d'embauche temporaire de Guillaume Goutey a été programmée du 1er juin 2020 au 31 octobre 2020.

Le Conseil valide cette embauche temporaire destinée à assurer la continuité du service durant la période de congé des employés techniques de la commune.

5 Distribution de masques fournis par la Région Auvergne - Rhône Alpes.

En plus des masques fournis début Mai par la commune et la comcom, une nouvelle distribution de masques réutilisables sera organisée. Cette distribution fait suite à la fourniture par la Région d'un lot de 550 masques. (1 masque par habitant) .

La distribution aura lieu le lundi 25 mai de 14h à 17h à la mairie.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 05 juin à 20h - Salle des Fêtes.

Prochaine réunion des adjoints: 01 juin à 9h en mairie.